

Prix de l'IRÉC 2016

Rapport du jury

par Robert Laplante, directeur général de l'IRÉC

Allocution prononcée lors de la remise des Prix de l'IRÉC 2016 à la Grande Bibliothèque, à Montréal, le mardi 13 juin 2017.

Cette seizième édition du concours des Prix de l'IRÉC, vient confirmer que l'espoir que nous avons de faire de cette remise annuelle une véritable tradition continue de s'enraciner. Nous voici à nouveau réunis pour honorer des travaux qui retiendront l'attention de la communauté scientifique en mettant en valeur de jeunes talents dont les travaux méritent d'être salués.

Au fil des années les Prix de l'IRÉC sont devenus une référence dans le paysage scientifique et dans le cercle toujours grandissant des Amis de l'IRÉC. Par leur importance monétaire bien sûr – les Prix de l'IRÉC sont parmi les mieux dotés de leur catégorie -, mais aussi et surtout parce qu'ils sont des signes forts de la reconnaissance des compétences de ceux et celles qu'ils honorent.

Et cette réputation, il faut le dire, est celle de l'excellence, de la plus haute exigence à l'endroit de la rigueur intellectuelle que doivent démontrer les auteurs. Cette attitude aura permis au fil des ans de souligner des contributions notables de la part des récipiendaires des Prix de l'IRÉC dont un grand nombre ont vu leurs travaux reconnus et publiés dans des maisons d'édition et des périodiques scientifiques prestigieux. Ce sont des réalisations dont nous sommes fiers puisqu'elles viennent confirmer que nous atteignons un de nos objectifs : saluer et valoriser les compétences.

Les critères d'évaluation du jury, il faut le rappeler, ne visent pas à déterminer la valeur académique des travaux. En décernant les diplômes aux auteurs inscrits, les universités ont déjà apporté une sanction. Le jury de l'IRÉC vise plutôt à récompenser les contributions qui apportent au répertoire de l'IRÉC une valeur distinctive, aussi bien par leurs contenus spécifiques que par l'enrichissement qu'ils apportent au répertoire comme instrument de

recherche.

Le jury de cette année est composé de Mme Andrée De Serres, professeure à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, de M. Alain Noël, professeur au département de sciences politiques de l'Université de Montréal, et de M. David Rolland, chercheur à Téléuniversité qui a préparé et rédigé les fiches d'analyse. J'ai agi à titre de secrétaire du comité.

Pour procéder à l'évaluation des travaux, le jury a utilisé une grille dont les principaux critères sont : l'originalité de l'objet de la recherche, la pertinence de la méthodologie, la richesse et la maîtrise du cadre théorique, l'apport à la connaissance et enfin, l'intérêt de cet apport en relation avec la mission et les champs d'intérêt de l'IRÉC - en particulier les liens société/économie, les rapports État-Marché, les comparaisons et échanges internationaux, les transformations des entreprises et des structures de production, etc.

Après discussions serrées et mûre réflexion, le jury a choisi cette année de ne pas accorder de Prix pour les thèses de doctorat. Ce fut une décision très difficile et que le jury a choisi de défendre au nom même des valeurs que le Prix veut promouvoir et servir. En regard de notre jeune tradition, il est apparu en effet qu'aucun des travaux de doctorat de l'édition de cette année n'atteignait les standards d'excellence qui se sont imposés au fil des ans. Par souci d'équité envers les récipiendaires antérieurs et ceux de demain, et afin de maintenir une constance rigoureuse dans l'application des critères d'évaluation, il nous est apparu juste et équitable de renoncer à décerner des récompenses qui nous auraient forcées à faire des compromis là où il ne doit pas y en avoir.

Non pas que les travaux inscrits manquaient d'intérêt, mais tout simplement que leurs mérites relatifs dans l'ensemble de l'édition ne le justifiaient pas. Il y a en effet toujours un effet de cohorte dans les éditions annuelles et le hasard des inscriptions a fait en sorte que les mérites comparés des travaux à évaluer en regard de l'expérience que nous avons des sélections passées n'ont pas permis d'en identifier qui se démarquaient clairement selon les critères de la grille d'évaluation. Cela ne fait qu'accroître, on en conviendra, la distinction des deux lauréats de cette année.

Il importe de le préciser, les sommes qui normalement sont accordées restent tout de même au service de la valorisation de la recherche. L'IRÉC les consacra au financement de stages de recherche pour de jeunes diplômés. L'expérience a montré que ces stages à l'IRÉC ont été fort utiles pour l'accompagnement de jeunes chercheurs en début de carrière en leur offrant une occasion unique de participer à ses équipes de recherche et, du coup, à acquérir

une expérience précieuse pour la suite des choses.

Le Prix 2016 du meilleur mémoire

Le Prix 2016 du meilleur mémoire de maîtrise inscrit au répertoire électronique de l'IRÉC est attribué à Mme Rosalie Rainville pour son mémoire : *La résilience par le terroir. Une sociologie du bien-vivre dans les Hautes-Laurentides*. Son travail a été réalisé au département de sociologie de l'Université de Montréal sous la supervision de la professeure Sara Teitelbaum.

C'est un travail qui a retenu l'attention et l'intérêt du jury aussi bien par son objet que par son approche méthodologique. En choisissant le terroir comme objet d'étude l'auteure s'avance déjà en terrain encore peu fréquenté au Québec. En choisissant de le faire en privilégiant une définition élargie de la notion, définition qu'elle a placée au-delà des approches juridiques et réglementaires ou plus strictement économiques, l'auteur se donnait un défi considérable. En choisissant, en outre, de mener son enquête en recourant aux méthodes qualitatives et à l'analyse du discours, elle augmentait considérablement le coefficient de difficulté.

Elle a bien relevé ce double défi en livrant un travail bien construit, solidement documenté et rédigé dans une langue claire. Son mémoire fait la démonstration qu'elle maîtrise bien les règles de l'art du métier de sociologue. Il démontre également que son auteure possède une vaste connaissance de la littérature que son approche conceptuelle met en jeu. Et cela mérite d'être souligné, car il s'agit d'un corpus considérable qu'elle a exploité aussi bien sur le plan théorique qu'empirique.

Plaçant sa démarche d'enquête au croisement de la sociologie de l'environnement et de la sociologie de l'alimentation, Rosalie Rainville situe ses interrogations aussi bien que ses observations dans un cadre d'analyse relevant de la sociologie du bien-vivre. C'est un effort ambitieux.

Son point de départ est celui, malheureusement trop fréquent dans le Québec forestier, de la difficulté, pour ne pas dire le marasme, dans lequel se trouve plongée la MRC Antoine-Labelle aux prises avec une crise forestière qui n'en finit plus de finir et qui sème depuis des années misère et désarroi. L'auteure entend comprendre en quoi et comment la référence au terroir y est apparue comme une voie de sortie de la crise, une façon de se redéfinir à la

fois une identité et une vocation économique plus englobante que celle dans laquelle s'était construite la région. Ne plus dépendre de l'industrie forestière, mais bien plutôt vivre des ressources et des talents de son milieu, tel est l'horizon du mouvement social que tentent de construire les artisans et militants que l'auteur a rencontrés.

Il aurait été plus confortable intellectuellement de s'en tenir aux questions que soulèvent les enjeux juridiques et réglementaires entourant la définition et le contrôle des produits sous appellation contrôlée. Il aurait de même été tout aussi conventionnel d'examiner cette notion au regard des catégories de l'analyse économique conventionnelle dans les études de développement régional. Mais Rosalie Rainville a plutôt choisi d'aborder son sujet dans des perspectives croisées. Le terroir qu'elle entend saisir n'est ni un ensemble de produits ou de données économiques, c'est un référent polysémique, une construction sociale ouverte. Cette construction sert une recherche d'alternative, elle fournit ou pourrait fournir un levier pour que la région se donne un nouvel élan, un effort de mieux-vivre qui l'éloignerait des impasses où le mal développement forestier l'a conduite.

Privilégiant les méthodes d'analyses qualitatives, l'auteure a procédé par entrevues auprès de dix-sept informateurs-clés œuvrant dans les divers domaines de la chaîne agroalimentaire, du champ au restaurant en passant par l'épicerie et les centres de transformation. En revenant avec eux sur leurs pratiques et le sens qu'ils leur donnent, Rosalie Rainville a entrepris de mettre au jour les représentations sociales qu'ils s'en font et dans lesquelles ils puisent les matériaux d'une recherche d'alternatives à une économie forestière dont ils ont souffert.

Ils cherchent à tirer des leçons de cette dépendance qui a façonné leur milieu et ses représentations de lui-même. Des leçons qui portent sur de multiples facettes de la vie collective et de l'activité économique et dont ils font des synthèses à portée plus ou moins métaphoriques dans lesquelles la notion de terroir sert de clé explicative tout autant que de projet de mobilisation. Le mémoire s'efforce de situer ces initiatives dans les courants sociaux et analytiques documentés dans les courants sociologiques qu'elle ambitionne de faire converger.

Passant de la discussion théorique sur les assises du mouvement social naissant à la description des pratiques des acteurs qu'elle rencontre, l'auteure donne à voir en quoi la substitution de la référence à la forêt par celle des réalités du terroir reste un processus dynamique dont l'issue est encore incertaine. Son analyse des discours fait ressortir

les valeurs et les repères symboliques forts qui charpentent l'effort collectif des acteurs sociaux qui tentent d'opérer cette substitution et de lui faire jouer un rôle moteur dans la redéfinition aussi bien économique qu'identitaire de la région, de ses communautés. Ces valeurs sont celles de l'autonomie, de l'authenticité, du travail bien, de l'attachement au milieu, à sa préservation, etc. Le travail est minutieux, l'auteure le mène avec une discipline conforme aux exigences des méthodes d'analyse du discours qu'elle mobilise.

Le jury a apprécié cet effort de synthèse tout autant que l'empathie que dégage et manifeste ce mémoire à l'égard de ce qu'il étudie. En cela il s'inscrit bien dans la tradition des études empiriques qui ont longtemps fait les belles années de la sociologie québécoise telle que le département de sociologie de l'Université de Montréal l'a pratiquée. Ce travail ouvre des perspectives que l'auteure aurait intérêt à continuer d'explorer. On pourrait en particulier lui suggérer de faire porter son analyse sur l'effet d'éviction du potentiel et de la réalité forestière de la référence au terroir. Cet effet on le devine plus qu'on ne l'explique dans ce mémoire. Il en dit long pourtant sur le défi que représente la réinterprétation d'un milieu qui reste entièrement dominé par le paysage forestier.

Comment la réconciliation peut-elle se faire avec ce que la forêt peut représenter de positif dans la construction du terroir alors que les souffrances que son mode d'exploitation sont encore si prégnantes? Quelle place peut tenir une foresterie alternative dans cette recherche de revalorisation de son milieu par des pratiques originales et au service du mieux-vivre? Sur quelle dynamique sociale et symbolique pourrait se décliner cette recherche? Voilà quelques-unes des questions que soulève ce travail et que le jury invite l'auteure à explorer avec le même souci de bien coller à la réalité empirique des communautés.

La mention d'honneur

Le jury a également tenu à saluer le travail de Samuel Chrétien *La performance environnementale des entreprises et le risque de réputation : Une approche axée sur le comportement*. Le mémoire a été réalisé à la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke sous la direction du professeur Frank Coggins.

Ce mémoire témoigne à sa manière de la différence que peut faire dans la formation d'un étudiant une intervention pédagogique faite au moment opportun. Comme il le mentionne lui-même dans les remerciements qui précèdent son mémoire Samuel Chrétien s'étonne un peu lui-même du chemin qu'il a parcouru sous l'influence de son directeur M. Frank

Coggins. Ce dernier a su lui transmettre ce qu'il faut de passion et de curiosité pour mener à bien un projet de mémoire, en plus de lui ouvrir des horizons sur le domaine de la finance responsable. L'un comme l'autre auront bien mérité.

C'est un mémoire très technique que nous livre Samuel Chrétien. Il est bien mené, d'une belle facture. Son questionnement et sa démonstration sont exposés de façon rigoureuse et très systématique. La structure du mémoire est classique. Le plan est solide, bien charpenté et définit bien le mouvement d'ensemble de la démonstration. Sa problématique est bien découpée, sa discussion de la littérature est pertinente et menée avec clarté. La méthodologie est bien campée et elle sert bien l'ambition de son auteur qui fait la preuve qu'il maîtrise bien les règles du genre.

À l'heure où des scandales comme celui de Volkswagen font les manchettes, les analyses sur la façon dont sont appliqués les normes environnementales, la façon dont les entreprises s'en acquittent et la manière dont les divers outils de mesures et de suivi de leur performance sont conçus et utilisés, ce domaine de réflexion est plus nécessaire que jamais.

Partant du constat bien établi dans la littérature financière que la performance environnementale d'une entreprise a un effet mesurable sur la cote de risque qui lui est attribuée, Samuel Chrétien exerce un esprit critique bien aiguisé en se demandant si les cotes MSCI-KLD qui sont les plus reconnues pour évaluer ce risque « sont véritablement liées au risque environnemental vécu par les entreprises ». Plus spécifiquement, cette étude tente de déterminer si le niveau de performance environnementale d'une entreprise, telle mesurée par le cote MSCI-KLD, a un impact sur sa probabilité d'expérimenter un événement environnemental, et donc sur sa réputation et son risque ». En clair, la cote est-elle vraiment utile, permet-elle vraiment de prévoir le risque d'événements néfastes futurs ?

Renonnaissons-le, il faut une certaine audace critique pour poser une telle question et entreprendre d'y répondre par l'analyse scientifique dénuée de l'argument d'autorité que confère et impose la réputation de l'instrument lui-même. L'auteur n'a pas ménagé ses efforts : son échantillon comporte 8092 observations années-entreprises, livrées dans 525 parutions médiatiques rapportant des événements environnementaux et couvrant la période 2000-2014. Il va déployer un arsenal technique très sophistiqué pour établir les liens entre les performances et les risques, pour en interpréter les significations et en cerner l'impact sur la réputation des entreprises. Il construira des modèles pour mettre à l'épreuve ses hypothèses et entrainera son lecteur dans une démarche de calcul extrêmement minutieuse.

Les résultats sont nuancés et l'auteur observe « un lien significatif entre le niveau des cotes de forces et de faiblesses environnementales MSCI-KLD et la probabilité d'occurrence d'événements environnementaux positifs et néfastes » (p.187) Sa démonstration pointe néanmoins diverses situations d'analyse où des résultats en apparence tranchés peuvent recouvrir des situations empiriques plus ou moins confuses. Le recours à ce qu'il appelle le « window dressing » auquel peuvent se livrer les entreprises doit être pris en compte pour bien mesurer les choses. La cote de risque aussi bien que les événements environnementaux eux-mêmes faisant partie de la gestion du risque de réputation, il faut savoir isoler les effets d'une telle gestion sur la prévision du risque réel.

On l'aura compris, ce mémoire travaille à la pointe des analyses en matière de finance responsable. Ses résultats seront d'abord utiles aux spécialistes. Mais dans la mesure où ils permettront de raffiner les outils, ils pourront éventuellement servir un public beaucoup plus large non seulement d'entreprises, mais aussi d'investisseurs. Et parmi ces derniers, un éclairage sur l'efficacité et la fonction réelles des cotes utilisées dans la gestion de portefeuille ne pourra que rendre plus efficace la vigilance qu'il leur faut entretenir à l'endroit des prétentions à bien servir la cause environnementale. Ses enjeux sont assez importants et leurs conséquences sur la vie sociale trop déterminantes pour y laisser régner la moindre complaisance. Il faut des outils performants pour assurer la plus grande cohérence possible entre les intentions et les moyens les plus efficaces de les servir de manière responsable.

Le jury tenait à saluer l'effort critique de Samuel Chrétien.